

## FICHE D'INSCRIPTION Saison sportive 2014-2015

Groupe AVENIRS « PASS SPORT » (né(e)s en 2006 ou 2007) (les nageurs sortant de l'ENF ne sont pas de nouveaux adhérents)

	NO	UVELLE	ADHESION		RENOUVELLEMENT	
natation / synchro / water	-polo G	roupe 20	14 – 2015 :	(Réservé CAC)	☐ Ancien(ne) adhérent(e) autre section du	CAC
chole	t			CARTE	☐ Ancien(ne) adhérent(e) autre club FFN	
					☐ Groupe 2013-2014 :	
NOM et PRENC	OM de l'ad	hérent : .				
Né(e) le : // So			exe :   F  M  Nationalité :			
Pour les mineurs	<b>s,</b> NOM et F	RENOM d	lu responsable lég	al :		
Adresse:						
Code Postal :		V	ïlle :			
E-mail 1 :			E-n	mail 2 :		
(merci d'écrire trè	s lisiblemer	nt et en lett	res majuscules, ce	e moyen de com	munication sera privilégié)	
Téléphone fixe 1	:			Portable 1 :		
Téléphone fixe 2	:		Portable 2 :			
Profession du par	ent1:			Société :		
Profession du par	ent2 :			Société :		
Souhaite une at	testation d	e paiemei	nt : 🗆 Oui 🔲 I	Non		
TARIFS			<u>Pièces à fournir</u> Réservé CAC			
① 1 <sup>er</sup> adhérent	<b>□</b> 195 €	• Le règlement (en <u>1, 2 ou 3 chèques</u> , datés du jour de l'inscription, établis à l'ordre de "CAC Natation"; possibilité de paiement par chèques ANCV, coupon Sport, Pass Sports. <i>Le premier chèque sera débité fin septembre</i> ).				
	<b>□</b> 180 €	<b>□</b> 175 €	Un certificat médical postérieur au 16 juin 2014, attestant de l'aptitude à la natation et à la compétition.			
3 <sup>ème</sup> adhérent	<b>□</b> 165 €	<b>□</b> 160 €	• 2 enveloppes	timbrées ( <u>nombre</u>	e par famille, à votre adresse).	
<b>4<sup>ème</sup> adhérent</b> et +	<b>□</b> 150 €	<b>□</b> 145 €	* carte CEZAM une photocopie		om du nageur ou familiale, <u>joindre</u>	
ous pouvez chois écouvrir de façon		-			elques séances dans la saison afin de la chro 🏻	ì
réneaux d'entraîn			water	polo <b>–</b> 3yii		
☐ Mardi 17h3			30-18h30			
ou 🗖 Mercredi 1	5h30-16h30	et Samed	i 15h00-16h00 <mark>(ok</mark>	oligatoire pour	ceux ayant choisi l'option synchro)	
ou 🗖 Mercredi 1	6h30-17h30	et Samed	i 15h00-16h00			
le déclare adhéi	ror ot fairo	adhérer m	on enfant anrès	avoir nris conn	naissance et accepté le règlement inté	riour of
					seule la page 1 est à donner à l'inscription	
Fait à		, le	:	<u>Signa</u>	ature :	
TOUT DOSSIER INC	OMPLET LOR	S DE L'INSC	RIPTION SERA REFU	JSE		
PAIEMENT			Nom, prénom du payeur (si différent de l'adhérent) :			
Nom et prénom de	l'adhérent :					
Rangu	۵.	Chèque	N°1 € n°·		Chèque N°3	

Chèques ANCV : ..... €

Club Aquatique Choletais

Espèces : ..... €

GlisséO - Avenue Anatole Manceau - 49300 CHOLET

www.choletnatation.com ou www.synchro-cholet.fr ou www.choletwaterpolo.fr





## FICHE D'INSCRIPTION Saison sportive 2014-2015 Groupe AVENIRS « PASS SPORT » (né(e)s en 2006 ou 2007)

(les nageurs sortant de l'ENF ne sont pas de nouveaux adhérents

<u>Renouvellement :</u> La carte d'accès GlisséO devra être remise lors de la réinscription, en même temps que le dossier. Une fois réinitialisée par GlisséO pour la saison 2014-2015, la carte sera envoyée par courrier.

<u>Nouvelle adhésion</u>: La carte d'accès GlisséO est nominative, elle sera envoyée par courrier dès qu'elle aura été réalisée par GlisséO. Son coût de réalisation (3,50 €) est inclus dans la cotisation. La carte devra être remise en fin de saison en cas de renouvellement d'adhésion pour être réinitialisée pour la saison suivante.

En cas de carte défectueuse, elle sera remplacée sans frais par GlisséO. Pour toute carte perdue ou cassée, le coût de la nouvelle carte sera de 3,50 €. Dans les deux cas, la nouvelle carte est à demander directement à l'accueil de GlisséO, sans passer par le club.

- Les cotisations ne sont pas remboursables après le 30 septembre, sauf en cas de problème médical dûment justifié par un certificat du médecin, entraînant l'arrêt total et définitif, ou en cas de force majeur justifié. Le remboursement se fera au prorata de la période restant à courir, après déduction de frais de dossier et du montant de la licence versé à la FFN, tout mois commencé étant dû.
- > La carte d'accès GlisséO est strictement personnelle et ne donne accès qu'aux créneaux d'entrainement de l'adhérent.
- Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires, les jours fériés et les fermetures exceptionnelles de la piscine sauf cas particulier (ex. groupes compétition et master compétition).
- Le port de la tenue du club (bonnet, tee-shirt) est obligatoire pour les compétitions, à partir de la catégorie Poussins (groupes compétition).
- Des casiers sont à votre disposition dans les vestiaires, en conséquence la responsabilité du Club Aquatique Choletais ne saurait être engagée en cas de vol, dégradation ou perte d'effets personnels.
- La Mutuelle des Sportifs propose une assurance complémentaire dont vous trouverez toutes les informations sur le site internet de la fédération : <a href="https://www.ffnatation.com">www.ffnatation.com</a> (recherche : mutuelle des sportifs).
- ➤ Les informations nominatives recueillies sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Tous les adhérents, ainsi que leur représentant légal s'ils sont mineurs, disposent en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification aux données les concernant. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à CAC Natation GlisséO Avenue A. Manceau 49300 Cholet ou à cacholet.natation@wanadoo.fr.
- ➤ Je donne mon consentement à la reproduction et à la diffusion de mon image / de l'image de mon enfant (1) sur tout document relatif au club (y compris le site Internet). Toute demande de rectification ou d'opposition doit être adressée à CAC Natation GlisséO Avenue A. Manceau 49300 Cholet ou à cacholet.natation@wanadoo.fr.
- > Je m'engage à respecter (ou à faire respecter par mon enfant) le règlement intérieur du club (consultable sur http://choletnatation.com) et de la piscine Glisséo (consultable à l'accueil de la piscine).
- J'autorise le responsable désigné par le club pour encadrer les activités, à prendre en mes lieux et place toutes dispositions concernant mon enfant en cas d'incident ou d'accident.
- > Je m'engage à vérifier la présence de l'éducateur avant de déposer mon enfant à la piscine et à reprendre celui-ci dans les 15 minutes suivant l'heure de fin de l'entraînement.
- > Je prends acte que la responsabilité du CAC Natation ne peut être engagée que durant les séances d'entraînement.
- Je prends acte que, à partir de la catégorie poussins, il pourra être proposé à mon enfant la participation à une compétition par saison.
- > J'autorise le transport de mon enfant en voiture particulière d'un membre du club ou d'un parent dans le cadre de compétitions, si mon enfant est concerné.
- > Je m'engage à me rendre disponible, au moins une fois dans la saison, pour les déplacements à une compétition si mon enfant est concerné.

DOSSIER COMPLET <u>A REMETTRE A GLISSEO</u> (en haut des tribunes), MARDI 17 JUIN, de 18h00 à 20h, MERCREDI 18 JUIN, de 16h00 à 18h00, VENDREDI 27 JUIN, de 18h00 à 20h00, SAMEDI 28 JUIN, de 10h00 à 13h00

REPRISE DES ENTRAINEMENTS A PARTIR DU LUNDI 15 SEPTEMBRE 2014 (Horaires consultables sur le site)

Club Aquatique Choletais

GlisséO - Avenue Anatole Manceau - 49300 CHOLET

www.choletnatation.com ou www.synchro-cholet.fr ou www.choletwaterpolo.fr

